

25. Taille des fruitiers

Contexte :

L'Alsace a toujours été une région de tradition arboricole, alors pour des paniers bien remplis, il suffit de fruitiers bien suivis par une taille réfléchie !

Objectifs de la formation :

- Effectuer un diagnostic sur les végétaux à entretenir par la taille
- Utiliser les techniques de taille appropriées
- Entretien des arbustes, les fruitiers et les petits fruitiers

Public concerné :

Salariés et chefs d'entreprise du paysage, maraîchers, viticulteurs, arboriculteurs ou toute personne souhaitant se former en taille arbustive et fruitière.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Démarches et méthodes de diagnostic sur les végétaux
- Différentes techniques de taille : pourquoi, quand, comment ?
- Choix de la taille en fonction du diagnostic et du végétal
- Identification des fruitiers et petits fruitiers
- Taille et entretien des fruitiers et petits fruitiers

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par diaporamas, des observations sur sites, des démonstrations et des exercices pratiques.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenant :**

Philippe LEFRANCOIS, Formateur CFPPA

Responsable de la formation :

Philippe LEFRANCOIS, Formateur CFPPA

**Durée**21 heures
3 jours non consécutifs**Dates**7, 8 février 2018
8 mars 2018**Lieux**

Rouffach et sites d'application

	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
Tarifs 2018	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	168 € / jour

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, **complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).